

Aix-en-Provence, le mardi 20 septembre 2022

**Les inspecteurs de l'Éducation nationale  
économie et gestion**

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs de la  
filière économie et gestion voie professionnelle  
Mesdames les directrices et Messieurs les  
directeurs délégué(e)s aux formations  
professionnelles et technologiques**

**S/c de Madame ou Monsieur le chef  
d'établissement**

Rectorat  
IEN-ET Économie et gestion  
Téléphone  
04 42 91 70 40  
Mél. [ce.i-en@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.i-en@ac-aix-marseille.fr)

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**Objet : rentrée 2022 des filières « économie-gestion »**

**Madame, Monsieur, Chers Collègues,**

En ce début d'année scolaire 2022-2023, nous vous adressons nos remerciements pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves.

Nous formulons nos vœux de bienvenue à celles et ceux qui viennent de rejoindre notre académie (titulaires, stagiaires lauréats des concours, contractuels, vacataires) ainsi qu'à notre nouvelle collègue inspectrice, Madame Chrystel FASOLO. Elle succède à Madame Magali BERRY, désormais dans l'académie de Lyon.

## **I. Les priorités de cette rentrée**

La transformation de la voie professionnelle, engagée depuis septembre 2019, se poursuit. Elle a conduit à une nouvelle organisation des cursus de CAP et de baccalauréat professionnel et porte plusieurs ambitions :

- des parcours mieux accompagnés, plus individualisés, permettant la progressivité de l'orientation, des apprentissages et de la préparation à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études ;
- la mise en œuvre de pédagogies innovantes avec une organisation et un contenu des formations favorisant l'acquisition de compétences et connaissances professionnelles, générales et transversales nécessaires aux emplois d'aujourd'hui et de demain ;
- une plus grande attractivité de la voie professionnelle.

## II. Nos préconisations académiques :

- Veiller à replacer les PFMP au centre des préoccupations pédagogiques :
  - En accentuant l'accompagnement des élèves dans l'identification d'entreprises d'accueil de qualité au plus proche des attendus des référentiels ;
  - En coordonnant l'acquisition des compétences entre les deux lieux de formation (établissement de formation et structures d'accueil dans le cadre des PFMP) en utilisant l'expérience et les savoir-faire acquis en milieu professionnel pour étayer, donner du sens à la formation dans les domaines professionnels et généraux.
- Poursuivre le travail engagé dans les modules d'insertion professionnelle et de poursuite d'études en fonction du projet en classe de terminale. Les items communs seront abordés au cours du premier trimestre de l'année, afin de permettre aux élèves de confirmer ou de faire évoluer leur choix.
- En tout état de cause, le choix d'un accompagnement vers les études supérieures ou l'insertion professionnelle ne rend pas le projet post bac irréversible. Cet accompagnement doit offrir une guidance personnalisée à l'élève afin de travailler avec lui son projet d'orientation, de formation et/ou d'insertion.
- S'appuyer sur la dynamique engagée dans les séances de co-intervention qui concourt à la motivation et à la réussite du plus grand nombre.
- Diversifier, élargir, enrichir les objets de chef-d'œuvre en consultant la plateforme nationale [Brio](#) et [le Tribu académique](#).
- Utiliser, pour un usage partagé des outils numériques, [la plateforme APPS éducation](#). Cet outil, entièrement gratuit et accessible en permanence, offre de nombreux services (partage de documents, écriture collaborative, réalisation de capsule vidéo...).
- Se former en continu grâce aux [parcours m@gistère](#), [aux webinaires](#), [aux formations du plan académique de formation](#).

## III. Actualités des filières et des enseignements

### - Information nouveaux diplômes

- ✓ [Mention Complémentaire Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif \(MC AG2S\)](#) déployée depuis plusieurs années au sein des lycées Genevoix, les Ferrages et Saint Louis ;
- ✓ [Mention complémentaire encadrement secteur sportif \(MC E2S\)](#) non encore déployée dans l'académie ;
- ✓ [Mention Complémentaire Services Numériques aux Organisations \(MC SNO\)](#) déployée depuis cette rentrée au sein du lycée l'École Libre des Métiers ;
- ✓ [Unité professionnelle Facultative « Secteur Sportif » \(UF 2S\)](#) déployée au sein du lycée Montmajour pour le baccalauréat professionnel Métiers de l'Accueil et au sein des lycées Genevoix et les Ferrages pour le baccalauréat professionnel Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités ;
- ✓ [Mention complémentaire vendeur- conseil en alimentation](#), non encore déployée dans l'académie.

### - Tertiaire commercial :

- ✓ Une coloration de nos diplômes professionnels est possible en adaptant l'offre de formation aux besoins de territoire, [Vademecum de mai 2022](#). Ainsi, l'objectif est de faciliter l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des élèves ;

✓ Réunions d'équipe :

Depuis quelques années déjà, afin d'accompagner votre dynamique de travail collectif, nous avons animé des réunions d'équipe. Celles-ci vont se poursuivre avec pour objectif un temps d'échange didactique libre dans la conception, l'organisation, la mise en œuvre et la planification de vos enseignements. Une réflexion autour de problématiques spécifiques à chaque établissement permet d'identifier des axes de progrès ainsi que des leviers.

✓ Première session d'examen des trois baccalauréats et du CAP Équipier Polyvalent du Commerce :

Résultats de la session de juin 2022 dans notre académie :

81,5 % pour le BCP MA,

83,8% pour le BCP MCVA,

83,6% pour le BCP MCVB

84,33% pour le CAP EPC

✓ Dans le prolongement des commissions d'harmonisation :

Les grilles académiques de suivi des compétences sont des outils formatifs qui permettent de valoriser le travail des élèves durant toute leur scolarité, d'évaluer leurs compétences disciplinaires et transversales, et d'individualiser leurs parcours. Nous vous incitons à vous en emparer.

Le travail d'explicitation est primordial pour identifier les différentes expériences vécues par les élèves durant leurs PFMP. L'élève est amené à exploiter les activités réalisées, à identifier ce qu'il a appris en développant des compétences d'analyse et de synthèse. Cette auto-évaluation amène l'élève à se questionner et à se projeter.

Pour mémoire, vous trouverez dans le [Document d'accompagnement FMRC](#) et dans le [Document d'accompagnement CAP EPC](#) nos préconisations ainsi que tous les documents nécessaires (dossiers CCF, comptes rendus d'activités, grilles de suivi académique, grilles d'évaluation nationale...).

✓ Formations prévues pour cette année scolaire :

La formation des enseignants reste notre priorité. Des formations individuelles, à public désigné, webinaires, vous sont de nouveau proposées afin de vous accompagner au mieux à enseigner et évaluer par compétence, à mettre en place une pédagogie différenciée avec cette année un focus sur les neurosciences et à utiliser des outils numériques (e-combox).

Pour les modules à **candidature individuelle** y compris webinaires, vous devez si vous êtes intéressés, **vous inscrire** sur GAIA. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 septembre.**

✓ Concours académique "Vis ma vie en CAP EPC " :

L'objectif est de valoriser ce qui est entrepris dans le parcours de formation d'un élève de CAP. Equipier Polyvalent du Commerce (EPC) dans notre académie. Au travers d'une vidéo de 3 minutes maximum il s'agit de présenter la formation, de la promouvoir, de mettre en avant les différentes activités réalisées et compétences attendues, les différents métiers et partenaires associés. Un cahier des charges vous sera prochainement communiqué.

- Alimentation

La deuxième session du CAP Pâtissier rénové a eu lieu en 2022.

Le taux de réussite (admis/présents), de 75,5 %, est en progrès de presque 3 points par rapport à l'an passé. Cette augmentation s'explique notamment par une meilleure connaissance des attendus grâce à l'expérience acquise lors de la précédente session. Toutefois, le travail sur l'enseignement et l'évaluation par compétences doit se poursuivre.

Je rappelle que, pour ce diplôme, l'évaluation selon le mode ponctuel s'applique à tous pour les deux épreuves professionnelles et que seuls les Greta habilités ont accès au CCF pour celles-ci. Aucun texte étendant cette modalité d'évaluation au public scolaire et aux CFA habilités au CCF n'est paru pour l'instant, même si cela a été évoqué. Je reviendrai vers vous si un texte paraît.

Dans l'objectif de poursuivre les échanges entamés l'an passé lors de la réunion « bilan CAP Pâtissier » et de redonner une cohérence globale à l'ensemble, j'envisage d'organiser une réunion d'une demi-journée pour réfléchir à une harmonisation des principales recettes.

Pour ce qui concerne le Baccalauréat professionnel, je rappelle que depuis la rentrée scolaire 2020, les élèves n'intègrent plus la seconde du BCP Boulanger-Pâtissier mais bien une seconde « Famille des métiers de l'alimentation ». Si cette modification n'induit pas de remise en question des plateaux techniques de l'établissement et de la compétence de chacun au regard de sa seule discipline, elle impose toutefois une adaptation des démarches et pratiques pédagogiques (progression, PFMP, contextualisation, etc.). Cela est d'autant plus vrai si l'établissement forme à deux baccalauréats de la famille (exemple : BCP Boulanger-Pâtissier et BCP Boucher-Charcutier-Traiteur).

Les rénovations des CAP Boucher et de la MC Vendeur en boucherie sont en cours. D'autres sont à venir, assez rapidement pour le CAP Chocolatier-confiseur et le CAP Charcutier-traiteur, un peu plus tard pour les diplômes de la boulangerie.

Sur [le site académique alimentation](#), vous trouverez des ressources pour les différents diplômes. Je rappelle qu'il existe également [le centre de ressources national](#).

#### - Fleuriste

Le CAP Fleuriste rénové entre dans sa quatrième année. Les nouvelles modalités pédagogiques comme les nouvelles modalités d'évaluation semblent acquises. Toutefois, là aussi, le travail sur l'enseignement et l'évaluation par compétences doit se poursuivre.

Notons que la partie écrite de l'épreuve EP1 a considérablement permis à des candidats de rattraper des résultats parfois faibles à la partie pratique de l'EP1.

Le BP Fleuriste rénové est désormais en vigueur pour les nouveaux apprenants, avec une première session en 2024. La réunion qui a eu lieu avec des enseignants des deux académies de la région a permis de préciser le niveau d'exigence des compétences attendues pour chacune des épreuves ainsi que les modalités pédagogiques préconisées. Il est désormais possible de demander une habilitation pour évaluer par CCF.

En fonction des besoins, je serai en capacité d'organiser une nouvelle journée de formation pour le CAP et/ou le BP rénové.

#### - Enseignement et évaluation de l'économie-gestion dans les baccalauréats professionnels « non tertiaires » (production, ASSP, ECP, AEPA, Métiers de la Coiffure)

La session 2022 a été la première qui voyait l'application du nouveau programme d'économie-gestion (Arrêté du 3 avril 2019) et des nouvelles modalités d'évaluation de cette épreuve spécifique d'économie-gestion (Arrêté du 17 juin 2020).

La moyenne académique à cette épreuve, proche de 8/20, est environ de deux points inférieure à celles des sessions précédentes.

J'invite tous les enseignants à poursuivre le travail engagé en s'appuyant sur les ressources disponibles sur le site académique (trois sujets "0" chacun avec sa grille d'évaluation, sujet de juin 2022, sujet de septembre 2022, diaporamas et documents présentés lors des journées de formation, etc.). L'espace collaboratif est accessible sur demande.

Comme c'est le cas habituellement, j'organiserai encore cette année deux journées de formation. L'une sera principalement destinée aux professeurs débutants dans cet enseignement, l'autre à ceux plus expérimentés qui n'y ont pas participé récemment. N'hésitez pas à me demander de vous y inscrire si vous en sentez le besoin.

Le « nouveau » programme, les « nouvelles » modalités d'évaluation et l'utilisation du numérique en seront le fil conducteur.

Dans les établissements concernés par cet enseignement, vous avez en principe déjà reçu un message de ma part, transféré par votre chef d'établissement, et dans lequel je vous invite à répondre rapidement à mon traditionnel questionnaire de rentrée, depuis l'an passé sous la forme numérique. Merci pour cela.

## - Tertiaire administratif

Je tiens une nouvelle fois à souligner le travail fourni par chacun d'entre vous, durant l'année scolaire écoulée, et qui faisait suite à votre grande réactivité et adaptation durant les années scolaires précédentes.

Nous abordons la troisième année de mise en œuvre du baccalauréat professionnel Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités dans le cadre de la famille de métiers en classe de seconde.

2022 était notre dernière session du baccalauréat gestion administration. Vous avez sans doute quelques élèves à accompagner plus particulièrement dans le cadre de leur redoublement et je vous renvoie vers le site académique pour y trouver l'annexe IV (tableau de correspondance entre épreuves ou unités de l'ancien et du nouveau diplôme).

Je remercie Malika MANIKOWSKI, notre webmestre depuis plusieurs années, pour le travail réalisé et vous informe que Céline SZKOLNIK lui succède sur cette mission.

Afin de vous accompagner au plus proche de vos besoins, dans le cadre de l'évolution des métiers (le vôtre tout comme ceux que rencontreront les élèves dont nous avons la responsabilité), le plan académique de formation est organisé autour de 8 axes :

- La création de ressources en co-intervention (le groupe est déjà identifié et au courant, une réunion a eu lieu en fin d'année scolaire dernière) ;
- Le travail de l'oralité, l'éloquence et les outils de gestion de projet ;
- L'actualisation des connaissances comptables (à destination des enseignants non issus du concours comptabilité) ;
- La didactique des savoirs de gestion (scénariser et mettre en application) à destination de tous ;
- La création de scénarios avec évaluation des élèves (le groupe est déjà identifié et au courant) ;
- La création de capsules vidéo sur le recensement des outils numériques, un éditeur vidéo (InShot), la création d'un site Internet (Google site) ;
- Le suivi et la mise en œuvre des diplômes du secteur sportif (mention complémentaire) Animation Gestion Secteur Sportif - MC AG2S et l'unité facultative secteur sportif - UF 2S – public déjà identifié ;
- Le suivi et la mise en œuvre de la mention complémentaire services numériques aux organisations (MC SNO).

Ensemble, n'ayons pas peur des changements, ils mènent à un nouveau départ. Je vous demande d'oser, je vous invite à développer la culture de l'expérimentation, de l'innovation et du partage.

## - Transport-logistique

Je souhaite vous remercier très sincèrement pour le travail accompli au quotidien durant cette année ainsi que pour votre disponibilité et professionnalisme lors des examens. Vous avez largement contribué au bon déroulement de cette session.

La mise en œuvre du **nouveau baccalauréat professionnel OTM « Organisation de transport de marchandises »** se poursuit dans le cadre de la famille de métiers en classe de seconde. Elle concernera pour cette rentrée, les classes de terminale professionnelle avec une première session du baccalauréat professionnel en juin 2023.

Le plan académique de formation prévoit des journées de formation pour vous accompagner sur l'évaluation des élèves et pour les mises à jour des certificats de formateurs CACES.

## - Métiers de la sécurité

Votre professionnalisme et votre engagement auprès de vos élèves ont permis le bon déroulement des épreuves des diplômes de la filière, je vous en remercie.

Le plan académique de formation prévoit des journées de formation pour poursuivre la création de scénarii professionnels et travailler sur le continuum BCP / BTS management opérationnel de la sécurité. Par ailleurs, Une réflexion commune va être engagée sur les pratiques d'évaluation.

Pour les professeurs contractuels intervenant dans cette filière, veuillez noter la présence, sur le site du ministère, des sujets du CAPLP externe d'économie gestion option "Prévention sécurité" de

la session 2022. Les liens vous permettront de prendre connaissance du [programme d'admissibilité et d'admission](#) au concours et des [épreuves](#).

#### - Hôtellerie-restauration

Je tiens à remercier toutes les équipes pour le professionnalisme dont elles ont fait preuve durant le déroulement des examens à cette session. Les résultats obtenus, en hausse cette année pour la filière, sont à la hauteur de l'investissement collectif et permanent des équipes.

- Résultats de la session de juin 2022 dans notre académie :

BCP Cuisine	86 %	BCP CSR	76 %
CAP Cuisine	75 %	CAP CS en HCR	81 %
MC CDR	92 %	MC EB	100 %
MC Traiteur	64 %	MC Sommelierie	88 %
BP AC	71 %	BP ASCR	42 %

L'espace collaboratif hôtellerie-restauration du site pédagogique académique a migré vers la plateforme Tribu. Vous retrouverez, les ressources sur le Tribu dédié à [la mutualisation ressources académiques filière hôtellerie restauration Aix-Marseille](#). Pour vous y connecter vos identifiants académiques sont nécessaires. N'hésitez pas à demander à le rejoindre via la plateforme.

Plusieurs journées de formation académique à publics désignés sont prévues au plan académique famille de métiers, mutualisation des pratiques. Elles seront mises en place afin que la mise en œuvre de notre se déroule dans les meilleures conditions.

Vous retrouverez toutes les informations sur référentiels, guides pédagogiques, grilles de certification sur le site national de ressources de [la filière](#) et le site économie gestion voie professionnelle icône [hôtellerie-restauration](#).

Sans oublier les stages et visites d'entreprises Cefpep qui s'adressent à tous les enseignants, pour visualiser le catalogue et les modalités d'inscription : [CEFPEP](#).

Le concours général des métiers (CGM) :

Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'avoir un premier prix en cuisine à la [session 2022](#).

Le CGM concours de l'éducation nationale, il constitue une occasion unique pour nos élèves et leurs professeurs de faire valoir leur savoir-faire sous le regard d'un jury extrêmement prestigieux.

## IV. Focus

**Appel à candidatures : directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques - DDFPT [BA DIPE/22-939-808 du 29/08/2022](#) :**

« Les enseignants du 2nd degré titulaires de l'académie justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'enseignement ou la formation, peuvent candidater sur la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) ». Les enseignants qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche doivent adresser leur dossier de candidature avant le 30 septembre 2022, Références : Circulaire No 2016-137 du 11 octobre 2016.

Nous vous engageons, si ces fonctions vous intéressent, à vous rapprocher de votre inspecteur pour plus d'informations.

### **Journée académique de la pédagogie 2023**

La richesse et la variété des actions que vous mettez en œuvre au profit des apprentissages sont depuis sept ans valorisées et partagées lors de [la journée académique de la pédagogie](#) qui rassemble de nombreux établissements. Elle se déroulera courant mars 2023. Nous vous attendons nombreux en tant que porteurs de projets ou visiteurs.

### **Edition 2022 du prix lycéen – Lire l'économie**

Ce prix est l'occasion pour les lycéens de se familiariser avec le langage et la pensée économiques et d'appréhender les enjeux économiques contemporains. Accompagnées par leur professeur, les classes participantes étudient trois ouvrages sélectionnés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. L'inscription au prix lycéen – Lire l'économie est ouverte jusqu'au lundi 10 octobre 2022 via le site Éduscol à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/3469/le-prix-lyceen-lire-l-economie>

## V. POUR VOUS ACCOMPAGNER

- Les actions de formation concernent tous les diplômés et feront encore l'objet de journées à public désigné ou à candidature individuelle (lien).
- Des ressources sont disponibles depuis [le portail académique de la filière économie gestion voie professionnelle](#) ainsi que sur les sites nationaux ([Eduscol](#), [Cerpeg](#),...) et sur les différents sites disciplinaires académiques. Vous êtes invités, par vos contributions, à participer à l'activité du site.

Chaque inspecteur reste disponible pour répondre à vos questions.

Pour faciliter les échanges, nous vous prions d'activer [votre adresse électronique académique](#) et de communiquer à partir d'elle, uniquement.

### **Répartition des responsabilités de filières**

<b>Inspecteurs</b>	<b>Responsabilités de filière</b>	<b>Webmestre et Site</b>
<a href="#">FASOLO Chrystel</a>	<i>Métiers de la sécurité Logistique Transport</i>	<a href="#">Guillaume BRUN</a> <i>En cours de désignation</i>
<a href="#">FABRE Jean-Marc</a>	<i>Alimentation Économie et gestion dans les BCP non tertiaires Fleuristerie</i>	<a href="#">Malika MANIKOWSKI</a>
<a href="#">CARVIN Élisabeth</a>	<i>Tertiaire commercial</i>	<a href="#">Stephan AGARRAT</a>
<a href="#">GARELLO Michèle</a>		
<a href="#">GODARD Fabienne</a>	<i>Tertiaire administratif</i>	<a href="#">Céline SZKOLNIK</a>
<a href="#">HENRY-BURATTI Karen</a>	<i>Hôtellerie Restauration</i>	<a href="#">Ludovic DESSEAUX</a>

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les inspecteurs de l'Éducation nationale  
Économie et Gestion